

COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE DRH

DU 15 OCTOBRE 2013

DANS LE CADRE DU PREAVIS DE GREVE DEPOSE

Ordre du jour : repositionnement du corps de maîtrise sur des grilles débouchant en catégorie A.

Délégation maîtrise CGT : Fouache, Moumen, Chopard, George, Roy, Bertrand.

Représentants DRH : Lacoste, Meyers, Mmes Pawluk, Mühl, Bosson et collaborateurs.

Rappel du contexte :

Depuis plus de 2 ans, le syndicat de Grande Maîtrise travaille sur un repositionnement du corps sur des grilles revalorisées débouchant en cat A. En fait ce dossier a été construit dès la mise en place de la réforme de la Cat B pour la maîtrise. Des dossiers ont été adressés à plusieurs reprises à la DRH et aux élus, des rencontres et audiences ont eu lieu avec ces mêmes interlocuteurs. Jusqu'à présent ce travail n'a pas abouti car on nous opposait l'attente des discussions sur la réforme de la Cat A à la fonction publique d'état.

Demande d'audience auprès de la DRH dans le cadre du préavis de grève :

Dans le cadre du mouvement national du 15 octobre 2013, notre syndicat a déposé auprès du Maire un préavis de grève incluant les revendications rappelées ci-dessus et demandant une audience avec le Directeur des Ressources Humaines. Le Directeur et uniquement le Directeur, car nous ne voulions pas être reçu par des second couteaux.

L'audience a donc bien eu lieu avec M Lacoste, le nouveau Directeur DRH. Elle s'est déroulée de 8h40 à 9h40.

Compte rendu de l'audience :

1/ Dans son préambule, le Directeur nous a d'emblée rappelé que :

- tout corps de cat B devait avoir une perspective de débouché en cat A.
- il estimait recevable la demande de notre syndicat en ce sens.
- La solution d'un repositionnement sur le corps d'assistants ingénieurs était abandonnée.

2/ Michel Fouache notre SG puis les autres membres de notre délégation ont ensuite alternativement rappelé les différentes problématiques dans laquelle se trouvait enfermée aujourd'hui la Maîtrise Parisienne :

- Un effectif du corps en diminution
- Une réelle difficulté de positionnement hiérarchique avec des nouveaux corps de cat B.
- Des vacances de postes dues à un défaut de concours dans certaines filières (ex AMTP ...)
- Un appauvrissement du vivier, source de recrutement par concours internes et au choix.

Nous avons rappelé que les collègues s'interrogeaient sur la volonté du Maire vis-à-vis de notre corps et étaient en attente d'un geste fort de la part de la municipalité.

3/ Le Directeur a posé les fondements de ce qui pourrait être le socle des limites et des possibles :

- Pas de corps de maîtrise sur 2 catégories (A et B)
- Pas de création d'un nouveau corps en cat A
- Pas de 4° corps d'ingénieurs donc
- Piste de travail pour un débouché sur le corps des ingénieurs
- Réflexion à mener sur quelle spécialité pour la maîtrise dans ce corps (ex des ingénieurs hygiénistes, des ingénieurs économistes ...)

4/ Les membres de la délégation ont précisé qu'il existait bien sûr de nombreuses fonctions métiers occupées par la maîtrise mais aussi 3 grandes typologies de maîtrises (encadrement, contrôle de travaux, expertise).

Nous avons aussi rappelé que notre demande était bien une revalorisation de la totalité de notre corps actuel tous grades confondus et pas uniquement une discussion sur le débouché en A. Michel Fouache, pour argumenter cette précision, a rappelé que la différence entre l'indice le plus bas de la Cat C et le plus bas de notre grille correspondait à environ 80€.

Nous avons rappelé que notre audience se situait bien dans le cadre d'un préavis de grève et que nous devions retrouver nos mandants en assemblée générale en cours ; que nous allions faire un CR des échanges et surtout qu'il nous fallait des engagements de sa part qui seraient diffusés.

5/ En fin d'audience, M Lacoste, Directeur des Ressources Humaines, s'est donc engagé à rencontrer cette semaine l'exécutif municipal et notamment Maïté Errecart, l'élue chargée des personnels. Il demandera un mandat permettant le démarrage d'un groupe de travail tripartite (DRH, représentants du personnel, Directions techniques). Il s'est également engagé à nous communiquer l'étendue de son mandat au plus tard le mardi 22 oct.

Quelle suite à donner ...

Nous vous tiendront informés dès le 23 octobre des retours faits par M Lacoste et analyserons s'ils sont acceptables ou pas.

Si nous avions une fin de non-recevoir, nous vous proposerions un préavis de grève. Et si un groupe de travail nous était proposé dans une perspective de discussion, nous devrons mettre en place un mouvement afin de soutenir nos revendications initiales, précipiter les échéances et garder la pression dans cette période pré-électorale.